**Formulaire de soutien à la production cinématographique - audiovisuelle – nouveaux medias**

**(fiction prise de vue réelle et documentaire)**

**Type d’aide sollicitée (sélectionner UNE aide par dossier)** :

**[ ]  Aide à la production d’œuvres cinématographiques :**

[ ]  Long métrage ou [ ]  Court métrage

[ ]  Fiction prise de vue réelle ou [ ]  Documentaire

S’agit-il d’une coproduction européenne ?

[ ]  confirmée. Deal mémo en date du ……………………………………………………………..…………...

[ ]  à venir. Etat d’avancée de la coproduction …………………………………………………………………

[ ]  **Aide à la production audiovisuelle :**

[ ]  Documentaire [ ]  Documentaire 1ère œuvre [ ]  Documentaire œuvre indépendante

[ ]  Nouveaux médias documentaire (WebCosip)

[ ]  Fiction TV unitaire [ ]  Série Fiction TV [ ]  Pilote série Fiction TV

[ ]  Nouveaux médias fiction (WebCosip)

*NB : les œuvres d’animation (courts métrages – longs métrages – projets audiovisuels) font l’objet d’un formulaire distinct et relève d’un Comité spécifique.*

Raison sociale de la société : …………………………………………………………………………

N° SIRET : ……………………………………………… Code NAF : ……………………………

Nom commercial (si différent) : ………………………………………………………………………………….

Adresse de correspondance : ……………………………………………………………………………………

Code postal / Ville: ………………………………………………………………………………………………..

Adresse siège social (si différent) : ……………………………………………………………………………..

Représentant légal (titre et nom) : ………………………………………………………………………………

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Producteur | Contact pour ce dossier (si différent) |
| Nom |   |   |
| N° de téléphone |   |   |
| Courriel  |   |   |

Titre : …………………………………………………… Durée : … min ou … x …min (série)

Auteur / Réalisateur : …………………………………………………………………………………..

**Synopsis** :

……………………………………………………………………………………………………………………….

……………………………………………………………………………………………………………………….

……………………………………………………………………………………………………………………….

……………………………………………………………………………………………………………………….

Si souhaité, lien Viméo vers une œuvre précédente du réalisateur :

……………………………………………………………………………………………………………………….

(un lien de consultation de l’œuvre finalisée, objet de l’aide, sera demandé en cas de soutien).

Diffuseur (obligatoire pour les projets audiovisuels et nouveaux medias) : ……………………..

Confirmation ou contrat en date du : …………………………………………………………………

Coût total du projet : … €

Montant de la subvention demandée à la Région Grand Est : … €

Dépenses en Région Grand Est : … € dont [ ]  Société de production établie en Grand Est

[ ]  Auteur ou auteur-réalisateur possédant une adresse fiscale en Grand Est

[ ]  Tournage Grand Est [ ]  Postproduction effectué en Grand Est

A noter : plusieurs collectivités du territoire Grand Est peuvent proposer un soutien logistique ou financier (au cas par cas) pour des projets accueillis sur leur territoire respectif.

Pour tout renseignement, contacter le Bureau d’Accueil des Tournages Grand Est / Agence culturelle :

* GRETKE Johann (territoire géographique lorrain) 06 89 94 07 44
* PIGNAUD Léo (territoire géographique champardennais) 06 21 24 73 56
* WOCH Michel (territoire géographique alsacien) 06 10 49 00 14

L’Eurométropole de Strasbourg dispose également d’un fonds de soutien à la production audiovisuelle et cinéma (contact lea.laubacher@strasbourg.eu).

**Autres collectivités sollicitées pour une aide à la production (nom – montant -date de réponse) :**

……………………………………………………………………………………………………………………….

……………………………………………………………………………………………………………………….

……………………………………………………………………………………………………………………….

**Avez-vous déjà déposé un autre projet auprès d’une des anciennes collectivités d’Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine ou en Grand Est** ? [ ]  oui [ ]  non

Si oui, titre du dernier projet déposé : ……………………………………………………………………………

Rappeler la collectivité, l’année de dépôt et l’avis : …………………………………………………………….

 Favorable, montant : ………...... € [ ]  Défavorable [ ]  Ajournement

***Rappel : tout projet précédemment déposé (retenu ou non) au titre d’une aide à la production auprès de la Région Grand Est ou d’une des anciennes collectivités d’Alsace, de Champagne-Ardenne ou de Lorraine****,* ***ne peut être éligible à ce dispositif.***

**Ce projet a-t-il déjà été déposé auprès d’une des anciennes collectivités d’Alsace, de Champagne-Ardenne ou de Lorraine ou du Grand Est** ? [ ]  oui [ ]  non

Rappeler la nature de l’aide, la collectivité et l’année de dépôt :

…………………………………………………………………………………………………………………...….

[ ]  Écriture : Favorable, montant : …………. € [ ]  Défavorable [ ]  Ajournement

[ ]  Développement : Favorable, montant : ……… € [ ]  Défavorable [ ]  Ajournement

* **Partenaires du projet**

[ ]  Co-producteur(s) : ……………………………………………………………………………………………..

 [ ]  mémo deal ou contrat signé en date du : …………………………………………………………….

[ ]  Distributeur (s) : ………………………………………………………………………………………………

 [ ]  lettre d’intérêt ou contrat en date du : ………………………………………………………………..

Langue(s) de tournage : ………………………………………………………………………………………….

Langue de sous-titrage (le cas échéant) : ………………………………………………………………………

[ ]  Demande auprès du CNC :

[ ]  AUDIOVISUEL Aide sélective [ ]  obtenu [ ]  refusé [ ]  en cours

[ ]  AUDIOVISUEL Aide automatique [ ]  obtenu [ ]  refusé [ ]  en cours

[ ]  CINEMA LM Avance sur Recettes [ ]  obtenu [ ]  refusé [ ]  en cours

[ ]  CINEMA CM Contribution financière [ ]  obtenu [ ]  refusé [ ]  en cours

 [ ]  AUTRE : [ ]  obtenu [ ]  refusé [ ]  en cours

* **Calendrier de réalisation et localisation**

[ ]  Dates prévisionnelles de préparation : ………………………………………………………………………

[ ]  Dates prévisionnelles de tournage : ………………………………………………………………………….

 [ ]  Durée totale de tournage en jours : …….. dont ………… jours en région Grand Est

 [ ]  Lieux de tournage en région Grand Est et répartition indicative en jours :

 [ ]  Alsace : ………………………………………………………………………………………

 [ ]  Champagne-Ardenne : ……………………………………………………………………..

 [ ]  Lorraine : …………………………………………………………………………………….

 [ ]  Autres lieux et durée en jours (France et étranger) :

 …………………………………………..……………………………………………………………………

[ ]  Durée totale de la post-production en jours : …….. dont ………… jours en région Grand Est

 [ ]  Nom et implantation du ou des partenaires :

 [ ]  Alsace : ………………………………………………………………………………………

 [ ]  Champagne-Ardenne : ……………………………………………………………………..

 [ ]  Lorraine : …………………………………………………………………………………….

Devis et liste des postes potentiels en région à joindre au dossier lecteurs.

 [ ]  Autres structures partenaires et durée en jours (France et étranger) :

 …………………………………………..……………………………………………………………………

[ ]  Date prévisionnelle de diffusion ou distribution : ……………………………………………………………

* **Equipes technique et artistique**

[ ]  Taille de l’équipe technique : ……… Dont nombre de postes de techniciens locaux : ………

Types de postes : ………………………………………………………………………………………………….

……………………………………………………………………………………………………………………….

[ ]  Taille de l’équipe artistique : ……… Dont nombre de postes artistiques locaux : ………

Types de postes : ………………………………………………………………………………………………….

……………………………………………………………………………………………………………………….

[ ]  Logistique : prestations de services locales (location de matériel, décors, hébergement, restauration, cantine, …) : ……………………………………………………………………………………………………….

……………………………………………………………………………………………………………………….

* **Critères d’éligibilité du dossier déposé**

**Une part significative de la fabrication de l’œuvre (activité de production, tournage, réalisation d’animation, postproduction) devra être effectuée en Grand Est (en mobilisant le plus largement possible les ressources et talents de l’ensemble du territoire)**

**Pour une aide à la production cinématographique d’œuvres de longue durée :**

1) **Projet de fiction en prise de vue réelle ou de documentaire** : montant des dépenses en région Grand Est égal à 160 % de l’aide régionale.

**Pour une aide à la production cinématographique d’œuvres de courte durée :**

1) **Projet de fiction en prise de vue réelle ou de documentaire** : montant des dépenses en région Grand Est égal à 80 % de l’aide régionale pour une subvention ≤ 30 000 € et égal à 100 % de l’aide régionale pour une subvention ≥ 30 000 €.

**Pour une aide à la production d’œuvres de fiction TV et de nouveaux médias**

La participation d’un diffuseur doit être acquise au moment du dépôt du dossier (représentant au minimum 40% du financement global) hormis dans le cas d’un projet de pilote de série télévisuelle de fiction.

Pour une production financée totalement par un site Web ou un diffuseur internet, une participation en numéraire de la plateforme Web doit être acquise (au moins 25% du coût définitif de l’œuvre ou 25% de la participation française en cas de coproduction internationale).

Montant des dépenses en région Grand Est égal à 160 % de l’aide régionale et 100 % pour un pilote de série de fiction et le format 26’.

**Pour une aide à la production d’œuvres documentaires, nouveaux medias**

Pour être éligible au soutien régional à la production audiovisuelle documentaire, le projet doit répondre à au moins 2 des critères énoncés ci-dessous :

[ ]  Structure de production ou de coproduction établie dans la région ;

[ ]  Réalisateur ou auteur ayant un lien fort avec la région ;

[ ]  Thème, sujet, ou collaboration technique présentant un intérêt significatif pour la Région ;

[ ]  Le producteur devra s’engager à un montant de dépenses\* en Grand Est (hors imprévus) égal à 160% de l’aide régionale sollicitée et votée.

Pour tout projet, hors ''œuvre indépendante'', le dossier doit faire apparaître :

[ ]  La participation d’un (de) diffuseur(s) télévisuel(s) français ou Internet doit être acquise au moment du dépôt du dossier (contrat à l’appui ou, au minimum, lettre d’intérêt chiffrée).

[ ]  Dans le cas d’une production financée totalement par un site web ou un diffuseur internet sans diffuseur télévisuel, une participation significative de(s) la(des) plateforme(s) Web doit être acquise en numéraire d' au moins égal à 25 % du coût définitif de l’œuvre ou à 25 % de la participation française en cas de coproduction internationale.

Pour les œuvres indépendantes, hors 1ère œuvre :

[ ]  Justification de l'obtention d'une aide à l'écriture et/ou au développement ;

[ ]  Justification de la part du réalisateur de la sélection ou l'obtention de prix en festival pour ses œuvres précédentes.

**PROCEDURE**

Les projets significatifs et éligibles sont soumis à l’examen préalable des membres du « Comité Consultatif » dédié qui se tient trois fois par an, la décision étant prise par la Commission Permanente du Conseil Régional après avis de la Commission Culture.

Après le vote de la subvention régionale, une convention bilatérale (valable trois années à partir de la date de la notification de la convention et jusqu’au rendu des comptes définitifs), à retourner signée dans un délai de 3 mois, établira les engagements de la société de production.

**ENGAGEMENTS DU BENEFICIAIRE**

Parmi les engagements du producteur bénéficiaire d’une aide régionale Grand Est figurent :

* les obligations de **mention du soutien régional sur tous supports de communication** (générique de début, générique de fin, affiches, dossiers de presse, ...) ;
* **l’accueil, dans le respect des contraintes de la feuille de service, de lycéens, apprentis, exploitants sur le tournage ainsi que de rencontres avec des classes de lycéens et d’apprentis pour l’accompagnement du film achevé** ;
* une part de la subvention régionale devra être consacrée **à l’organisation d’une à trois avant-premières de l’œuvre soutenue sur le territoire de la région Grand Est** concernant :
	+ les séries et documentaires de plus de 52 minutes ;
	+ les séries et téléfilms de fiction de plus de 52 minutes ;
	+ les longs métrages cinéma.

Il s’agira plus particulièrement de les organiser en étroite concertation avec les services de la Région, avec un quota de places gratuites pour la Région ; le projet de carton d’invitation devra être validé par écrit par les services de la Région, la date et le lieu de l’avant-première étant définis conjointement, en présence si possible de l’équipe du film ;

* la **transmission de 10 DVD/Blue Ray sous jaquette de l'oeuvre ou la série achevée** ;
* la transmission d’un **lien de consultation de l’œuvre aboutie** pour laquelle le soutien régional a été octroyé ;
* **l'autorisation, pour la Région et ses structures partenaires identifiées, d’utiliser le film, libre de droits, à des fins non commerciales** (consultation ou projection) dans le cadre d'opérations de valorisation de l'action régionale, en particulier pour sa politique culturelle et éducative dans les équipements de la région ou relevant de sa compétence (lycées, notamment), et, **pour les courts métrages soutenus, l’organisation de trois rencontres minimum entre l’équipe technique et artistique du film et différents publics de la région Grand Est (lycéens, apprentis, jeunes, MJC, MPT, …).**

**MODALITES DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION REGIONALE**

Pour courts métrages cinéma et documentaires audiovisuels/nouveaux medias :

Un acompte de 70% (dès mise en production en région Grand Est le cas échéant ou début de tournage / postproduction en région Grand Est) ; un solde de 30% (avant-première(s) en Région le cas échéant et diffusion/distribution de l’oeuvre, transmission des DVD/Blue Ray, fiche d’évaluation et rendu des comptes définitifs).

Pour longs métrages cinéma et fictions audiovisuelles/nouveaux medias :

Un acompte de 70% (dès début de tournage / postproduction en région Grand Est) ; un solde de 30% (avant-première(s) en Région et diffusion/distribution de l’oeuvre, transmission des DVD/Blue Ray, fiche d’évaluation et rendu des comptes définitifs).

**La non transmission des pièces exigées, la non-conformité de l’utilisation de la subvention régionale, une différence marquée entre durée de tournage annoncée et durée de tournage effective ou la non réalisation du montant minimum de dépenses en région Grand Est requis (subvention x pourcentage de dépenses minimum en région Grand Est) empêcheront tout autre dépôt de soutien auprès de la Région Grand Est et conduiront à un nouvel examen du projet par la Commission Permanente, pouvant aller au reversement de la subvention régionale.**

**PIECES A TRANSMETTRE (DANS L’ORDRE INDIQUE) PAR WE TRANSFER**

**A LA DATE LIMITE MENTIONNEE, A L’ADRESSE :** cinema.audiovisuel@grandest.fr

**OBJET DU MAIL** :

**PROD LM année-NOM STRUCTURE-TITRE FILM**

***Ou* PROD CM année-NOM STRUCTURE-TITRE FILM**

***Ou* PROD AUDIO FICTION année-NOM STRUCTURE-TITRE FILM**

***Ou* PROD AUDIO DOC année-NOM STRUCTURE-TITRE FILM**

1. **DOSSIER LECTEURS :** dossier artistique + financier (1 seul PDF)

Nom du dossier \*.PDF**: PROD TITRE DU FILM-NOM STRUCTURE-DOSSIER LECTEURS**

*(cocher les documents transmis)*

[ ]  Une page de garde

[ ]  Le formulaire de demande de subvention complété

[ ]  Une note d’intention du producteur

[ ]  Une note d’intention du réalisateur

[ ]  Le dossier artistique détaillé du projet (scénario ou traitement)

[ ]  Si le projet de documentaire consiste en un portrait de personnalité, une lettre d’accord signée par la personne concernée

[ ]  La liste des sites de tournage / collaborations en postproduction en région Grand Est  : joindre le(s) devis correspondant(s) précisant les postes locaux correspondants (qualification et durée de travail)

[ ]  La liste des postes à recruter en région Grand Est*,* ou s’ils sont connus les noms et qualifications des professionnels régionaux impliqués dans le projet

[ ]  Un curriculum vitae de l’auteur

[ ]  Un curriculum vitae du réalisateur

[ ]  Une présentation synthétique de la société qui présente la demande (producteur ou coproducteur délégué)

[ ] En cas de coproduction, une présentation synthétique des sociétés coproductrices

[ ]  Le devis type complété

[ ]  Un devis de production détaillé (distinguer les apports en numéraire et en industrie), incluant un détail poste par poste et une ligne récapitulative concernant les retombées économiques en région Grand Est.

[ ]  Le plan de financement type complété (identifier les apports en industrie, préciser les sommes acquises ou non acquises ainsi que les dates des réponses attendues)

1. **DOSSIER RESERVE A L’INSTRUCTION :** dossier administratif (1 seul PDF)

Nom du dossier \*.PDF : **TITRE DU FILM-NOM STRUCTURE-DOSSIER ADMIN**

*(cocher les documents transmis)*

[ ]  Une lettre de demande datée, signée et précisant le montant sollicité, adressée au Président de la Région Grand Est

[ ]  Lettre d’engagement chiffrée du diffuseur (obligatoire pour les projets audiovisuels uniquement)

[ ]  Contrat(s) d’auteur(s) / réalisateur(s)

[ ]  Conventions de coproductions (le cas échéant)

[ ]  Contrat de préachat TV signé (le cas échéant)

[ ]  Contrat de distribution signé (le cas échéant)

[ ]  Toute pièce justificative d’un financement public ou privé (copie des notifications de subventions déjà obtenues …) et copie des demandes aux organismes publics ou privés mentionnés au plan de financement (et notamment au CNC pour les fictions)

[ ]  Les statuts de la société de production

[ ]  Une copie des comptes de la société (bilan et compte de résultat de l’année précédente).

[ ]  Un exemplaire de l’extrait K bis du Registre de Commerce

[ ]  Un Relevé d’Identité Bancaire aux noms et adresse du demandeur

1. **PIECE RESERVEE A L’INSTRUCTION :** formulaire de demande au format .doc

Nom du dossier \*.DOC : **PROD TITRE DU FILM-formulaire**

**ATTESTATION SUR L’HONNEUR**

*Cette attestation doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.*

*Si le signataire n’est pas le représentant légal de la structure, merci de joindre le pouvoir lui permettant d’engager celle-ci.*

Je soussigné(e), (nom et prénom) : …………………………………………………………………

représentant(e) légal(e) de la structure : …………………………………………………………….

* déclare avoir pris pleinement connaissance des règlements **des aides à la production cinématographique et audiovisuelle** et en accepte les conditions, notamment en termes de **respect des dépenses en région et d’engagements de la production** (accès du tournage, avant-premières, mise à disposition de l’œuvre, communication, …) ;
* déclare que la structure est en règle au regard de l’ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférents ;
* certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l’ensemble des demandes de subvention introduites auprès d’autres financeurs publics
* demande une subvention auprès de la Région Grand Est d’un montant de : ………… €
* précise que ces aides, si elles sont accordées, devront être versées sur le compte bancaire suivant :

Nom du titulaire du compte : …………………….…………………………………………………… Banque : ………………………………………………………………………………………………...

Domiciliation :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |
| Code banque | Code guichet | Numéro de compte | Clé RIB |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |  |  |
| IBAN | BIC |

***Joindre un RIB à votre dossier.***

Le

A

Signature :

**Exemple de lettre de demande de subvention**

*datée et signée par le représentant légal de la structure.*

*(Nom de la structure)*

 *(lieu), (date)*

M. le Président de la Région Grand Est

Maison de la Région

1 place Adrien Zeller - BP 91006

F 67070 Strasbourg Cedex

Objet : Demande de subvention

Monsieur le Président,

J’ai l’honneur de solliciter au nom de ***(nom de la structure)***une subvention de la Région Grand Est d’un montant de ……………… ***(montant en euros)* €**, au titre de **l’aide à la production cinématographique – audiovisuelle – nouveaux medias** pour le projet suivant :

***(intitulé précis du projet)***

* ***long métrage cinéma documentaire ou fiction prise de vue réelle***
* ***court métrage cinéma documentaire ou fiction prise de vue réelle***
* ***unitaire ou série fiction télévisuelle ou nouveaux medias***
* ***unitaire ou série documentaire télévisuelle ou nouveaux medias***

sous le titre ………………………….. (durée de … min) réalisé par ………………………………

En application du règlement correspondant, je vous adresse ci-joint le dossier dûment complété.

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Président, l’expression de mes salutations distinguées.

*Le / la représentant(e) de la structure*